

RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01591
Numéro SIREN : 879 478 766
Nom ou dénomination : SOMONFI

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2021 sous le numéro de dépôt 4574



TALENZ
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

NOFITEX
Service juridique

SOMONFI

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 2 000 €

Siège social : Route de CAEN

14150 OUISTREHAM

RCS CAEN 879 478 766

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31/12/2019

Certifié conforme à l'original

*certifié conforme
à l'original*

Le Trifide - 18 rue Claude Bloch 14050 CAEN Cedex 4
Tél. : 02 31 46 23 25
nofitex@groupe-fidorg.fr

www.TALENZ.fr

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

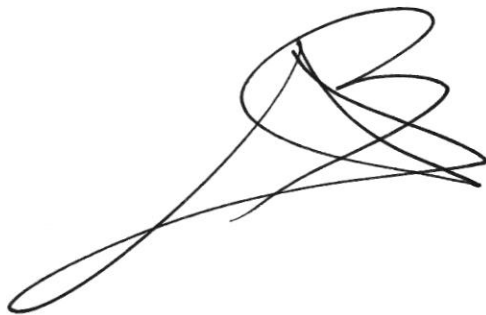
Désignation de l'entreprise SASU SOMONFI		Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise route de Caen 14150 OUISTREHAM			
Numéro SIRET* 8 7 9 4 7 8 7 6 6 0 0 0 1 4			
Durée de l'exercice en nombre de mois* 1		Durée de l'exercice précédent* 	
			Exercice N clos le 31/12/2019
ACTIF			
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2
			Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		
	{ Fonds commercial*	010	012
	{ Autres*	014	016
	Immobilisations corporelles*	028	030
	Immobilisations financières* (1)	040	042
Total I (5)		044	048
ACTIF CIRCULANT	STOCKS		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052
	Marchandises *	060	062
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066
	Créances (2)		
	{ Clients et comptes rattachés*	068	070
	{ Autres* (3)	072	074
	Valeurs mobilières de placement	080	082
	Disponibilités	084	086
	Charges constatées d'avance *	092	094
Total II		096	098
Total général (I + II)		110	112
PASSIF			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	2 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	131)
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	(437)
	Provisions réglementées	140	
	Total I		142
Provisions pour risques et charges		Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	476
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....	169)
	Produits constatés d'avance	174	
Total III		176	476
Total général (I + II + III)		180	2 039
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	184
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	182
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	184
	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU SOMONFINéant ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31/12/2019
1

PRODUITS D'EXPLOITATION						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
	Production vendue	} biens	dont export	215	214	
			et livraisons			
			intracommunautaires	217	218	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	437
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	437
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(437)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	
	Produits exceptionnels			(IV)	290	
	Charges financières			(V)	294	
	Charges exceptionnelles	} dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348		
	Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(437)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	314	437
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés		247			330
		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		248		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249			251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993		
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit			346	350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648	
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354	437
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372	437

Faint, illegible text or markings in the upper right corner of the page.



Faint, illegible text or markings in the lower right corner of the page.

SOMONFI

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 2 000 €
Siège social : Route de CAEN - 14150 OUISTREHAM

RCS CAEN 879 478 766

PROCES-VERBAL DU 30 JUIN 2020

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Au siège social de la société,

L'an deux mil vingt

Le trente juin

A dix heures

Monsieur **Jean Baptiste MONTES**,

Associé unique de la Société **SOMONFI** », Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 2 000 € divisé en 200 actions dont le siège social est sis à OUISTREHAM (14150) – Route de CAEN (RCS CAEN 879 478 766)

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président de la Société, Monsieur Jean-Baptiste MONTES a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'exercice ouvert le 04 décembre 2019 et clos le 31 décembre 2019.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique approuve les comptes annuels, à savoir le bilan et le compte de résultat, arrêtés le **31 décembre 2019**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique constate que les comptes de l'exercice font apparaître **une perte de 437,86 €** qu'il décide d'affecter comme suit :

- Au compte « **Report à nouveau** »..... - **437,86 €**

S'agissant du premier exercice et conformément à l'article 243 bis du CGI, L'associée Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution.

JBA

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du Route de CAEN - 14150 OUISTREHAM au **37 Avenue Elie de Beaumont – 14150 OUISTREHAM**, et ce à compter 30/06/2020.

En conséquence l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 37 Avenue Elie de Beaumont – 14150 OUISTREHAM. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

- :-

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associé unique et Président de la société.

L'Associé unique et Président :
Jean Baptiste MONTES

